

# BULLETIN MUNICIPAL



SAINTE  
FÉRÉOLE



N° 50  
JANVIER 2025

[WWW.SAINTE-FEREOLE.FR](http://WWW.SAINTE-FEREOLE.FR)

 Mairie de Sainte-Féréole

## ACTUALITÉS

page 13

## EN BREF

page 19

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

page 27

## LES CONSEILS MUNICIPAUX

page 32

## LE CARNET

page 37

## L'AGENDA

page 39



*Cahier spécial*

50ÈME NUMERO DU BULLETIN

page 2

# Numéro 50 !

## 29 ans du Bulletin

Le 50ème numéro du bulletin municipal constitue une formidable occasion de balayer les années de vie de la commune.

Un bulletin municipal a pour vocation, par nature, à apporter de l'information aux habitants d'une commune sur la vie de la mairie, ses projets et ses décisions. Ainsi en toute transparence les projets sont présentés au stade de la décision puis de la réalisation avec des photos illustrant la réalisation ou ses auteurs.

C'est aussi un moyen de donner l'information utile sur les activités des nombreuses associations et de partager cette vie associative, ciment du lien social des habitants d'une commune.

Le bulletin a longtemps été le seul moyen de la Mairie d'informer la population, le fil était créé bien avant Facebook.

Le bulletin municipal, souvent appelé journal du maire, est de fait ce lien régulier - tous les 6 mois - avec les concitoyens.

Notre curiosité nous a amenés à parcourir tous les bulletins édités depuis 1996, année 1 du bulletin municipal.

Les visages, les paysages, le bourg...que de changements sur un peu plus d'un quart de siècle. La commune a grandi, comme le bulletin au fil des années.

Que ce soit sur le plan :

- des infrastructures en faveur des enfants (écoles, ALSH, crèche), des personnes âgées (résidence),

- Sur le plan des équipements en faveur du sport, de la culture et des loisirs (Piscine, Salle du temps libre, Grande Salle, Halle des sports)
- Sur le plan de la santé : maison médicale
- Sur le plan du développement des services de la Mairie (centre technique, mairie, France services).

On mesure aussi à quel point les associations, toujours aussi dynamiques, ont eu la chance quant à elles d'avoir des bénévoles toujours aussi enthousiastes ...

Nous avons eu envie de partager en toute simplicité avec vous quelques photos qui vous permettront de réagir et de ressentir, comme nous, en fonction de vos souvenirs récents ou plus lointains, beaucoup d'émotion.



**BM N°1**

**Sainte-Féréole**  
bulletin municipal

**Les routes... une pr**

Cette priorité s'est traduite dans les fa de juillet, par la mise en chantier c programme 1995 de plus de 5 km réal

- Route et village de Sauvagn
- Route du Noyer
- Chemin rural des Esclauses
- Chemin rural de l'Estang
- Chemin rural de Monsieur F
- Chemin rural de la Chartrou

Le programme 1996 est quant à lu

**L'Edito du maire**  
**Un esprit de tolérance!**

Chers Amis,  
A nouvelle équipe... nouvelle communication !  
Ce bulletin d'information vous parvient sous une présentation un peu différente.  
Il sera davantage centré sur les activités de la municipalité.  
Il rendra compte succinctement des réalisations des Associations et sera complété par l'Etat Civil de la commune. Son rythme de parution de deux à trois fois par an permettra de mieux coller à l'actualité et donc de mieux informer. Le premier bulletin m'offre l'occasion et la joie de souhaiter une bonne et heureuse année ainsi qu'une bonne santé à chacune et chacun d'entre vous. Que l'esprit de tolérance, de concorde et d'amitié soit présent dans nos relations et permette à chacun d'entre nous d'en faire



# LA VOIRIE COMMUNALE TRAITÉE AU FIL DES BULLETINS MUNICIPAUX

La rétrospective des bulletins municipaux amène inévitablement à mesurer les travaux réalisés dans la commune grâce aux photos prises. La voirie est particulièrement présente dans les vingt premiers numéros.

Que ce soit traitements de surfaces ou réseaux, chaque village de la commune a fait l'objet de publications au fil des travaux réalisés.

Quelques photos avec des exemples non exhaustifs des nombreux travaux réalisés



Route de la Queyrie



Route du Barrage



# LES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS DE LA COMMUNE : MODERNISATION À TOUS LES ÉTAGES



Réfection La Grande Salle-2003



Réfection cour et école  
maternelle-2013



Réfection Salle du temps libre-2011

Le bulletin municipal a changé à partir du numéro 17. Dans le même temps, ses fidèles lecteurs auront noté la modernisation des bâtiments communaux et le nouvel aménagement du bourg.

De grands chantiers sont alors réalisés entre la place, la grande salle et la salle du temps libre mais aussi l'école.

Autant d'équipement destinés à une vie sociale des habitants dans leur commune.



Plan d'aménagement du bourg 2000



Place du marché 2015



# LES ASSOCIATIONS, LE LIEN AU FIL DES NUMÉROS

**Bibliothèque municipale**

**La hermesse de l'école**

**Actualités**

**En direct du Complexe Polyvalent au stade**

**UNE SECTION JUDO pour les enfants à 10€ avec un plein accès à l'école de la natation avec le 'gymnase de l'école'.**

**LA SAÏLE DE SPORTS ASSOCIÉS.**

**UNE SECTION JUDO pour les enfants à 10€ avec un plein accès à l'école de la natation avec le 'gymnase de l'école'.**

**LA SAÏLE DE SPORTS ASSOCIÉS.**

**Actualités**

**En direct du Complexe Polyvalent au stade**

**UNE SECTION JUDO pour les enfants à 10€ avec un plein accès à l'école de la natation avec le 'gymnase de l'école'.**

**LA SAÏLE DE SPORTS ASSOCIÉS.**

**UNE SECTION JUDO pour les enfants à 10€ avec un plein accès à l'école de la natation avec le 'gymnase de l'école'.**

**LA SAÏLE DE SPORTS ASSOCIÉS.**

**LE COIN DES ASSOCIATIONS**

**LORIS ENFANT SOURIRE**

**MUSIQUE EN DANSE**

**SANTA FAIT DANSER!**

**COMITÉ DE JUMELAGE**

**LE CARREAU FLÉCÉOIS**

Quel plaisir de constater qu'il y a autant, voire plus, d'associations en parcourant les numéros du bulletin. Elles sont toujours autant dynamiques. Le bulletin municipal se doit de relayer toutes les actions et activités qu'elles réalisent pour tous et tous les goûts. Communiquer c'est informer et partager : deux verbes conjugués par les associations et le bulletin municipal.

**FNACA**

**COMITÉ DE JUMELAGE**

**LE CARREAU FLÉCÉOIS**

**à l'honneur des ASSOCIATIONS**

**LA ROSE DES VENTS**

**COMITÉ DES FÊTES**

**SYNDICAT DES INITIATIVES**

**Société Communale de CHASSE**

**Les Passionnés de l'Ancien Patrimoine de Ste Féréole et sa Région**

**Comité des Fêtes**

**SSSF, le club qui monte!**

**Associations**

**L'association art culture et partage reprend les cours de chi kung**



# DES SERVICES POUR TOUS QUI SONT NÉS ET ONT GRANDI



Bureaux vus de l'intérieur  
Réaménagement de la mairie-2015



Réaménagement espace  
France services-2021



Construction de la  
maison de l'enfance-2006

Les numéros 23 à 49 nous donnent un panel large de tous les services créés au fil des années :

Maison médicale, centre de loisirs, crèche, France services et résidence en faveur des aînés ... Les photos permettent de mesurer les modernisations mais aussi ces nouveaux services qui n'existaient pas il y a 20 ans.

Evoluant, comme la population de Sainte Féréole a évolué, ils sont les marqueurs de la transformation de la commune. Les bulletins sur 49 numéros sont éclairants de ce point de vue.



Réfection de la Grande Salle  
2003



Construction de la Résidence-2022



Aménagement de la maison  
médicale-2019



Construction de l'accueil de  
loisirs-2011



# LES FLÉGEOLOIS DANS NOTRE ALBUM MUNICIPAL



Le corps enseignant à l'honneur pour le départ de Mme SOL et en mutation pour Mme Boudet, toutes deux professeures des écoles à la maternelle. En présence de gauche à droite : M. Crouchet, adjoint en charge des affaires scolaires, Mme Laporte, directrice à la maternelle, Mme Rousseau Coussirat, directrice de l'école primaire, M. Soulier, maire, Mme Lacombe, ancienne directrice de l'école de filles, M. Marthon, président de l'association des parents d'élèves.



Remise de médailles d'honneur Communales pour M Leymarie, M Perot et M Crouchet qui ont effectué trois mandats au sein du Conseil Municipal de juin 1995 à mars 2014.



Départ à la retraite de Mme Alvinerie, secrétaire de mairie de 1970 à 2001.

Quel plaisir de retrouver des visages de flégeois qui ont servi la commune. Le bulletin est aussi notre album commun mettant en lumière ceux qui apportent une pierre à la vie commune de la cité.



Repas au club des jeunes en 2012.



Repas des aînés, 1998 à la salle du temps libre.





Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

C'est le 50ème exemplaire du bulletin municipal « nouvelle formule » et les rédacteurs ont eu l'excellente idée de faire un petit retour arrière, non pas pour faire un bilan, mais plutôt extraire quelques touches « impressionnistes » du vécu de notre commune, pendant presque 30 ans.

Je suis heureux que ces mêmes rédacteurs aient choisi de reprendre l'édito du Premier numéro intitulé « Un esprit de tolérance ».

C'est la décision forte, irrévocable que j'avais prise lors de notre première mandature.

Oublier toutes les appartenances politiques, religieuses, ne se soucier que du respect et de l'attention à apporter à nos administrés. Nous ne nous sommes jamais départis de cette ligne fondatrice.

Dans un monde qui bouge, qui change, les communes restent le territoire d'appartenance, le territoire de la vie en commun et le territoire protecteur.

Mais ce dernier ne peut remplir ses obligations s'il ne bouge pas lui aussi, s'il n'investit pas, s'il n'offre pas les services adaptés à la vie d'aujourd'hui.

C'est ce que suggère cette rétrospective. Bien-sûr, tout n'a pas été parfait. Certains secteurs auraient mérité plus d'attention mais conduire une commune, c'est arbitrer en permanence entre les projets et les sommes disponibles.

Autrement dit, « on ne peut pas tout faire », surtout quand on s'impose une grande rigueur budgétaire.

Cette rétrospective met l'accent aussi sur les associations qui œuvrent dans tous les domaines en faveur du bien-vivre ensemble et c'est toujours un plaisir et une satisfaction d'observer qu'il se passe toujours quelque chose dans notre petit territoire.

Nous y sommes nés pour certains, nous l'avons choisi pour d'autres, et pour la très grande majorité d'entre nous, nous l'aimons.

C'est ce dont témoigne ce petit regard arrière !

Bien amicalement,  
Henri SOULIER



# Informations Communales

## NOUVELLES ACTIVITÉS

### ACTIV'TAXI

Agréée CPAM, notre équipe vous accompagne dans tout vos déplacements personnels, professionnels ou médicaux. Activ'Taxi applique les tarifs fixés par la préfecture du département de la Corrèze et propose des devis gratuits pour les demandes particulières.

Merci de réserver 24h à l'avance afin d'être assurés d'une prise en charge par l'équipe d'Activ'Taxi.



### MADIN'19

Aide soignante diplômée. Préparation et aide à la prise des repas et aux actes de la vie quotidienne (habillage, toilette...). Entretien du logement et accompagnement véhiculé pour tous rendez-vous et courses. Garde d'enfants et animaux au domicile. Si vous êtes absent, je propose un passage régulier chez nos seniors pour assurer leur bien-être et maintenir les liens sociaux.



### CAFLEC

CABINET FRANCE LIMOUSIN EXPERTISE ET CONSEIL. Société spécialisée dans l'évaluation des risques et dommages. Toutes activités et opérations d'expertises notamment mobilière et immobilière, conseils et évaluations, pour le compte des assurés et assurances. Domicilié au 1230 route de Sauvagnac.

### LE DOMAINE DE LA COMBARSOU

Situé à la campagne au calme et au cœur d'une exploitation familiale : la petite ferme d'Émilie, loin de l'agitation de la ville, vous ressentirez calme et sérénité tout au long de vos vacances dans cette maison authentique en pierre entièrement rénovée. Alliant tout le confort moderne avec le charme de l'ancien, cette belle demeure met à disposition ses 150 m<sup>2</sup> sur 2 niveaux. classé 4\*\*\*\* et labellisée 4 épis Gîte de France.



## ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES EN BORDURE DE ROUTE



la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas d'intempérie. Le recours à un professionnel est vivement recommandé en cas de situation dangereuse et/ou complexe. De même, si vous avez une haie en bordure de voie publique, vous devez la tailler à l'aplomb de votre limite de propriété, afin de garantir la sécurité de passage des véhicules et des piétons.

## BRULAGE DES VÉGÉTAUX



Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.

Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir

Le brûlage des déchets verts peut être la cause de propagation d'incendies et peut engendrer des nuisances de voisinage.

Voici un rappel des périodes pendant lesquelles le brûlage est autorisé ou interdit :

**Période verte :** du 1er octobre au 14 février, et du 1er juin au 30 juin, le brûlage des déchets verts, forestiers ou agricoles est autorisé hors enclos d'habitation pour les particuliers et les professionnels.

**Période orange :** du 15 février au 31 mai, et du 1er juillet au 30 septembre, le brûlage des déchets verts, forestiers ou agricoles est interdit. Toutefois, une dérogation est possible pour les professionnels, à solliciter auprès de la Direction Départementale des Territoires au moins huit jours avant la date prévue du brûlage.

**Une période rouge** peut être définie par arrêté préfectoral lorsqu'il existe un risque élevé en raison des conditions climatiques (sécheresse, chaleur, vent, ...). Le brûlage des déchets verts, forestiers ou agricoles est interdit. Référence : arrêté préfectoral de la Corrèze en date du 08 août 2024 (consultable sur le site internet de la préfecture de Corrèze).



## SE DÉPLACER A SAINTE-FEREOLE : DES SERVICES POUR TOUS LES ÂGES ET TOUTES LES SITUATIONS

- **L'AGGLO de Brive** et son service LIBEO mettent à la disposition de toutes les communes qui la composent :

### Un service de transport à la demande destiné à tout public.

Comme conditions ci-après

- du lundi au samedi, toutes heures, vers Brive, de 8 h 30 à 16 h 00
- réservation et / ou annulation possible jusqu'à 2 h avant le déplacement par téléphone au service LIBEO Brive au 05.55.74.20.13 ou sur le site <https://www.libeo-brive.fr>
- prise en charge au domicile
- destinations vers Malemort : Centre Commercial zone du Moulin, Hôpital de Brive, parking des 3 Provinces et la place du 14 juillet
- possibilité poursuite du voyage sur les lignes régulières
- tarif pour 1 trajet : 1,50 € (au 01/01/2025) à payer directement au conducteur

### Un service destiné aux personnes à mobilité réduite LIBÉO ACCESSIBLE

Conditions :

- transport à la demande et sur réservation en ligne ou par téléphone vers Brive
- réservation et / ou annulation possible jusqu'à 2 h avant le déplacement par téléphone au service LIBEO Brive au 05.55.74.20.13 ou sur le site <https://www.libeo-brive.fr/services/libeo-accessible>
- prise en charge au domicile
- tarif pour 1 trajet : 1,50 € (au 01/01/2025) à payer directement au conducteur
- Un dossier d'inscription téléchargeable sur le site et à transmettre complété au service LIBÉO ACCESSIBLE (avec l'aide éventuelle de votre France services)
- être titulaire de la CMI (carte mobilité inclusion) de stationnement
- ou de la CMI Invalidité (permet la prise en charge d'un accompagnant)



- **La Région Nouvelle Aquitaine** propose un service régulier de bus entre Brive et Tulle (Ligne 271).
- 2 arrêts : Le Peratel et le Bas du Bourg
- horaires : renseignements au 09 70 87 08 70 (appel non surtaxé)
- sur le site [transports.nouvelle-aquitaine.fr](https://transports.nouvelle-aquitaine.fr) ou sur [sainte-ferreole.fr/services/transports](https://sainte-ferreole.fr/services/transports)

- **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sainte Féréole prend en charge les frais kilométriques pour le transport en taxi des personnes de 65 ans et plus, ne possédant pas de véhicule ou ayant des difficultés à se véhiculer :**
- sur le territoire de la commune, dans la limite de 12 km AR, quels que soient le jour et l'heure pour se rendre dans les commerces de la commune, ou aux activités proposées par les associations, y compris pour se rendre aux soirées culturelles et festives se déroulant sur la commune.
- à l'extérieur de la commune, une fois par semaine et dans la limite de 90 €, pour se rendre à un rendez-vous médical ou para médical chez un spécialiste dont ne dispose pas la commune, ou un rendez-vous avec une administration.

Ce déplacement ne pourra être pris en charge par le CCAS dans les cas suivants :

- si le transport est pris en charge par un véhicule sanitaire.
- si le transport est intégré dans le prix de journée en cas d'hospitalisation de jour.
- les jours où l'AGGLO propose le « transport à la demande ».

Le temps d'attente du taxi ainsi que le montant de la prise en charge ( 2,70 € au 01/02/25) sont à la charge de la personne transportée).

#### Comment faire ?

- La personne contacte le taxi de son choix et fait l'avance de la course.
- Le chauffeur du taxi complète un imprimé à retirer au secrétariat de mairie.
- Le chauffeur de taxi transmet le document complété au secrétariat de mairie avec un relevé d'identité bancaire ou postal de la personne transportée (et le cas échéant une copie de la carte de mutuelle de santé).
- La personne transportée reçoit le remboursement de ses frais kilométriques sur son compte.

**Contact : secrétariat mairie 05 55 85 78 00**

## MEDECINS A LA MAISON MEDICALE



Suite au départ à la retraite du Docteur Paraud, le Docteur Caillonneau se retrouve seule et sa charge de travail déjà importante ne lui a pas permis d'intégrer toute la patientèle de son confrère. Aussi la commune a engagé une recherche de médecins généralistes afin de compenser ce départ.

Le problème de la démographie médicale touche tous les territoires qu'ils soient urbains ou ruraux : attirer des médecins est devenu primordial pour

de nombreuses communes. Après plusieurs démarches, et afin de maintenir une offre médicale suffisante dans la commune, un partenariat a été conclu entre la mutualité française et la commune.

Deux médecins salariés par la mutualité française viendront faire des consultations à la maison médicale dans le bureau du rez-de-chaussé (cabinet du Docteur Paraud) à partir de mars 2025 les mardis, mercredis et jeudis. Une secrétaire à mi-temps sera à disposition pour prendre les rendez vous pendant leurs consultations. Elle sera installée à l'accueil de la maison médicale.

## TRAVAUX PLACE CHAUMEIL

**LES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS DE 2024 ET 2025 PORTÉS PAR LA MAIRIE SONT Tournés vers le futur avec une volonté forte de maintenir des commerces en centre bourg.**



*maisons Chirac et Gout*

Le réaménagement de la place Pierre Chaumeil a débuté par une vaste opération de réhabilitation des immeubles achetés par la commune. Ainsi, la grange dite « Chirac » a été transformée en appartement en quelques mois, après de lourds travaux de rénovation. Cet appartement est désormais en service.

La maison Chirac entre donc à son tour en rénovation à partir du 1er trimestre pour une durée de 9 mois. De même la maison Gout fait l'objet de travaux importants depuis plusieurs mois et permettra d'offrir 2 logements à l'étage et un commerce au rez-de-chaussée. La livraison est prévue pour septembre 2025. Une boulangerie est prévue sur ce premier commerce. Elle bénéficiera d'une accessibilité facilitée et de locaux agréables tant pour la vente que la fabrication du pain et de pâtisseries.

L'intégration architecturale est un point d'attention puisque les façades de ces réhabilitations seront en harmonie avec les maisons du bourg en veillant à la préservation du patrimoine bâti.

Le stationnement des véhicules n'a pas été oublié : une aire de stationnement est prévue à l'arrière de la maison Chirac et de la grange. Son accès se fera entre la maison Gout et Chirac.

## MARCHE TRAVAUX BATIMENTS PLACE CHAUMEIL

### **Le recours à des artisans locaux est un point de satisfaction :**

-Gros Œuvres : PAROUTEAU Maçonnerie 19100 BRIVE	285 376,04 €
-Ravalement des façades : FERNANDEZ et Fils 19330 CHAMEYRAT	51 448,54 €
-Charpentes et couverture ardoise : BOUILLAGUET et Fils Le Pilard Sainte FEREOLE	111 153,80 €
-Menuiserie Extérieur ALU : PAROUTEAU Menuiserie 19100 BRIVE	51 605,85 €
-Menuiserie extérieur bois : SA DUBOIS 19360 Malemort	38 010,56 €
-Serrurerie : LACOSTE et Fils 19100 BRIVE	51 789,77 €
-Menuiserie intérieur bois : SARL GOURSAT et Fils 19300 EGLETONS	27 786,64 €
-Platerie isolation : INTERIEUR CONCEPT 19100 BRIVE	56 241,85 €
-Revêtement sol carrelage et souple : MIZZARO 19100BRIVE	28 034,86 €
-Electricité, Chauffage et Plomberie : JJSS entreprise Saint PANTALEON de LARCHE	154 532,50 €
-Bureau de contrôle : APAVE et SOCOTEC 19100 BRIVE	
-Bureau d'étude structure : ARCS INGEGNERIE 19100 BRIVE	
-Bureau d'études Fluide : DEJANTE VRD 19360 MALEMORT	

## MARCHE AMENAGEMENT PLACE CHAUMEIL

Dépenses		Recettes	
Lot 1 - VRD-Aménagements urbains	279 746,60 € HT	CD19	72 000,00 €
Lot 2 - Aménagement paysagers et mobilier	53 430,00 € HT	Agence de l'eau	80 847,00 €
Maîtrise d'oeuvre	23 307,50 € HT	Fond vert	48 474,00 €
		DETR	60 000,00 €
		CD19 - Amendes de police	24 000,00 €
		Reste à charge - Commune	71 523,10 € (HT)
<b>Total</b>	<b>356 484,10 € HT</b>		<b>356 484,10 € HT</b>

Enfin le point d'orgue de ces travaux sera la réfection totale de la place. Plus de végétalisation et des espaces adaptés aux piétons complétés par un espace mémoriel finaliseront ce projet d'envergure. Les travaux débuteront en mai. La rue du commerce sera globalement reprise afin de faciliter l'accessibilité des piétons (trottoirs..).



Illustration Cabinet Déjanté

*Future place Jacques Chirac.*

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - SOBRIÉTÉ : ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune a engagé la décarbonation dans la continuité de son programme de transition énergétique. Elle a choisi de développer un éclairage public plus sobre, permettant des économies d'énergie, et la réduction des nuisances lumineuses.

Cela s'est matérialisé par la mise en œuvre de travaux de réfection de l'éclairage public municipal, dans le cadre du programme « Éclairons demain » cofinancé par la fédération départementale d'électrification et de l'énergie de la Corrèze et la commune de Sainte-Féréole.

Après la mise en place d'ampoules LED pour tous les candélabres du bourg, le remplacement des lanternes par des luminaires LED avec abaissement de l'intensité de 22 h à 6 h a été réalisé sur la route départementale 44, entre le carrefour de la Chapelle et l' Avenue de la chapelle, ainsi que sur les secteurs Goursat, Avenue de la Besse, Route du barrage.



# Ressources Humaines

## DES MOUVEMENTS AU SEIN DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL : DES DÉPARTS...

Après 30 ans d'activités au service technique municipal, **Denis Soreau** a fait valoir ses droits à la retraite. Henri Soulier a retracé le parcours d'un homme apprécié de tous par ses qualités humaines et professionnelles. Originaire du Loiret, Denis a suivi une formation en maçonnerie et s'est perfectionné pendant trois ans au sein des « Compagnons du devoir ». En 1984, il rencontre une flégeoise et vient habiter Sainte-Féréole. Denis a été recruté à la commune en qualité d'agent d'entretien.



Il a gravi tous les échelons et termine sa carrière en tant qu'agent de maîtrise principal et chef d'équipe.

Spécialisé dans le travail des matériaux il a mis ses compétences professionnelles au service de sa commune. Henri Soulier cite le mur de clôture du nouveau cimetière, en pierres, « œuvre accomplie, reconnue et donnée en exemple... » et souligne la « gestion efficace de son équipe, les délais tenus dans l'exécution des tâches très variées demandées aux agents, le talent mis au service du bien commun ». Denis va maintenant s'adonner à ses passions, la chasse, la pêche, la cueillette des champignons...

**Emmanuel Bassaler** a quant à lui obtenu une mutation au service technique municipal de Chamboulive, commune où il réside. Emmanuel a intégré l'équipe technique de Sainte-Féréole en 2019.

Qualifié pour l'entretien des espaces verts, il a mis ses compétences au service de la commune et participé à l'embellissement des espaces publics. Henri Soulier a décrit Emmanuel toujours souriant, ponctuel, disponible, créatif, et qualifié son passage de « trop court ».



**Anita FAURIE** a été recrutée le 1er septembre 1992 à l'école maternelle. Elle obtient son CAP Petite Enfance en 1996, et le concours d'ATSEM en 1997, puis elle est titularisée dans son poste.

Elle a gravi les différents échelons de son cadre d'emploi et quitte son poste au grade d'agent de maîtrise.

Lors de la cérémonie pour son départ à la retraite, Henri Soulier a souligné sa discrétion, son empathie et l'amour du travail bien fait. Sans jamais se mettre en avant, sans jamais s'imposer ou imposer ses idées, toujours d'humeur égale avec le geste étudié, bienveillant à l'égard des enfants. Henri Soulier précise qu'elle s'est même occupée de Manon qui va lui succéder.





# Organigramme du

## DES ARRIVÉES... AU SERVICE TECHNIQUE

### Nicolas POULVELARIE

A été recruté le 1er octobre 2024 en tant que responsable des services techniques. Il est titulaire d'un Bac pro paysager ainsi que d'un BTS horticulture.



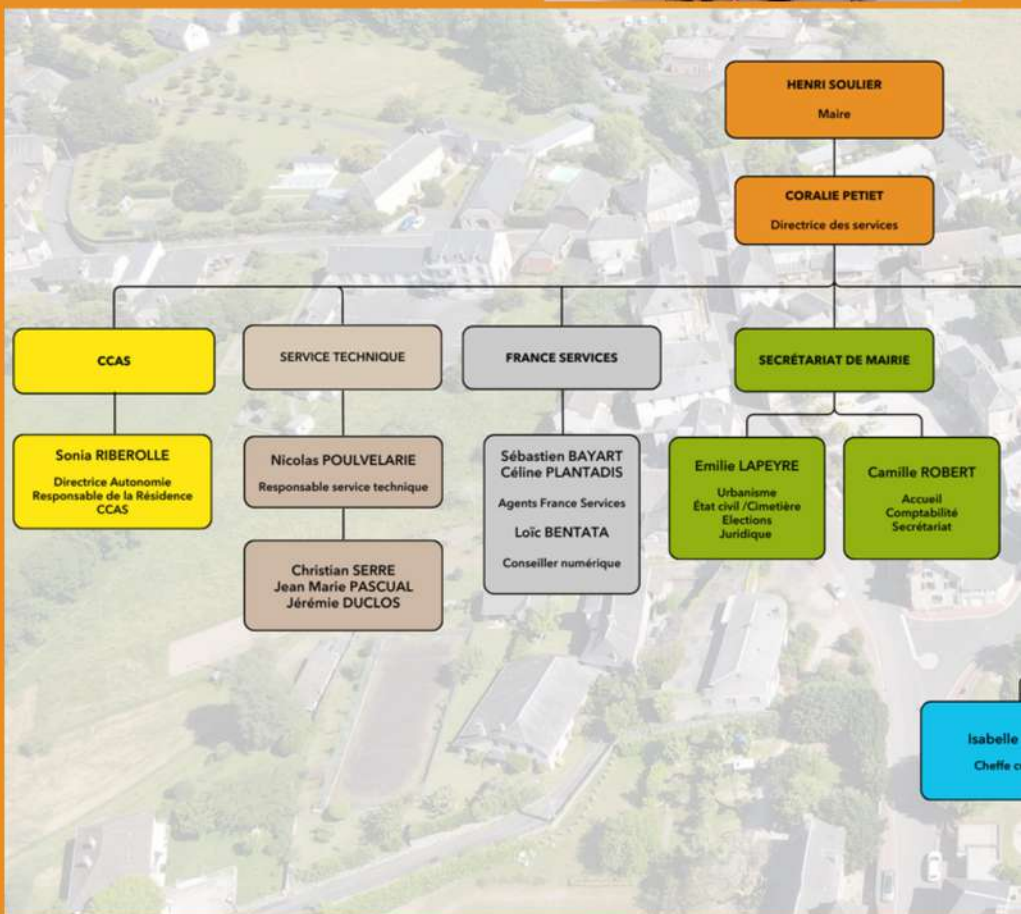
### Jeremie DUCLOS

A été recruté le 16 septembre 2024 en tant qu'agent des services techniques. Jérémie a une expérience dans le secteur privé dans l'entretien des espaces verts.



## A LA RÉSIDENCE,

**Sonia RIBEROLLE** a été recrutée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en qualité de Directrice de l'Autonomie. Elle est responsable de La Résidence, elle a également pour mission de développer toute action pouvant permettre le maintien à domicile des habitants de la commune. Elle assure la gestion des plannings des aides à domicile de l'association Autonomie. Elle a pris ses fonctions le 1er juin 2024.





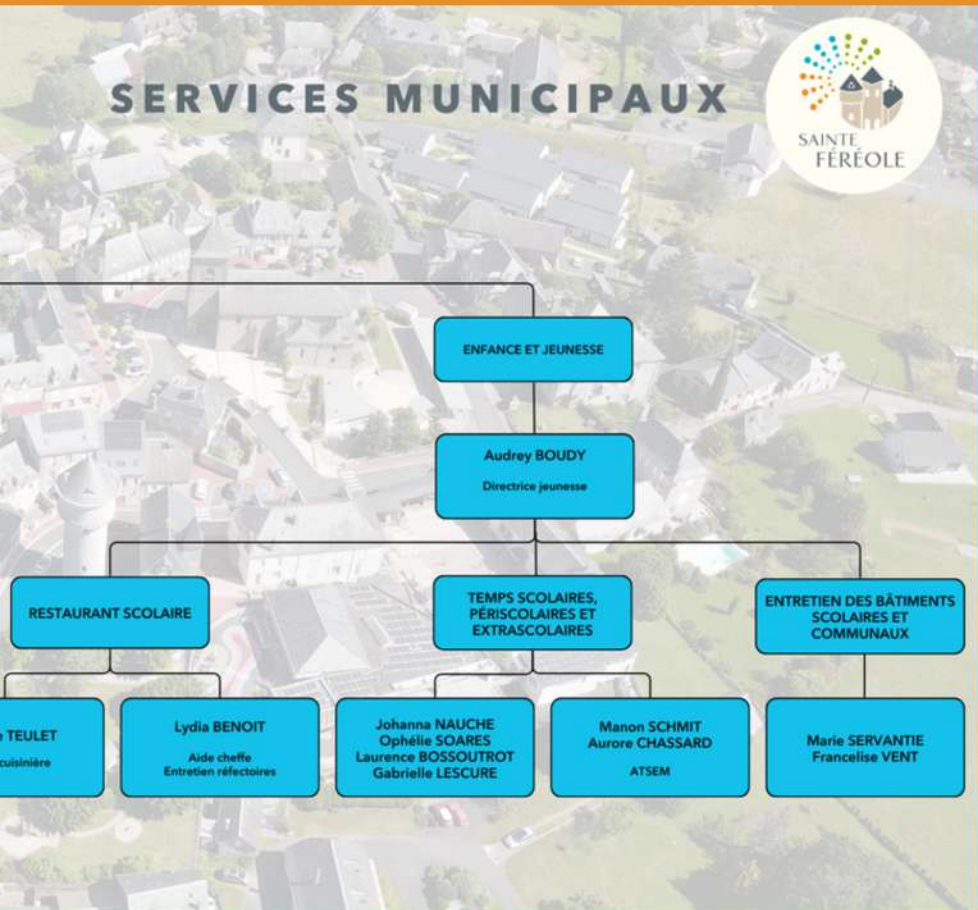
# personnel communal

## A L'ECOLE

Arrivée de **Manon SCHMIT** qui remplace Anita. Manon a un BEP, un Bac pro et le CAP Accompagnement éducatif petite enfance.



Arrivée de **Gabrielle LESCURE** qui est en partie sur le ménage de l'école primaire, sur la garderie et l'Alsh depuis le 1er janvier 2025.





## TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Le patrimoine architectural et culturel de la commune est entretenu régulièrement. A ce titre l'église a fait l'objet de travaux portant sur ses menuiseries et son installation électrique.

Ainsi le chœur a bénéficié de luminaires led, moins consommateurs d'électricité et invisibles depuis la nef, qui contribuent à mettre en valeur la partie la plus ancienne. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise locale ADELSE.



De même les menuiseries extérieures qui étaient en mauvais état, ont été confiées à une entreprise spécialisée dans la restauration du patrimoine ancien (entreprise Malbrel Conservation).

Dépenses		Recettes	
Travaux Sté Malbrel	26 404,00 € HT	CD19	28 900, 00 €
Divers et imprévus	1 596,00 € HT	FCTVA	9 475,00 €
Plus-value		Autofinancement	19 391,00 €
Travaux électricité	10 139,00 € HT 10 000,00 € HT		
<b>Total</b>	<b>48 139,00 € HT</b> <b>57 766,00 € TTC</b>		<b>57 766,00 € TTC</b>

## DES LOGEMENTS POUR VIVRE EN CENTRE BOURG

L'attractivité de Sainte-Féréole amène la commune à proposer une offre de 5 logements en partenariat avec Corrèze habitat.

Situés en centre bourg face à la maison médicale, La Résidence du Presbytère comptera 2 T4, 2 T2 et un T3, qui bénéficieront tous du réseau de chaleur en géothermie.

Ces logements seront mis à la location par Corrèze Habitat fin 2025.



## QUELQUES CHIFFRES EN 2024

Avec 12 naissances en 2024, la commune enregistre une baisse de 33% de sa natalité.

Même si le nombre de décès est également en baisse, leur nombre (14) génère un solde naturel légèrement négatif (- 2).

Notre démographie et son dynamisme tiennent donc pour cette année aux arrivées de nouveaux habitants dans la commune comme les chiffres de l'INSEE l'indiquent.

Notre école est prête pour accueillir les enfants : ils sont au nombre de 65 en école maternelle et 107 en école primaire cette année. Cet effectif reste assez stable.

Enfin le volet urbanisme acte quelques changements par rapport à 2023.

Sont en hausse les certificats d'urbanisme (+26% pour les certificats d'urbanisme d'information et + 10% pour les certificats d'urbanisme opérationnels).

24 en 2024 : c'est le nombre des permis de construire qui sont en légère baisse pour cette année.

La baisse des autorisations concerne les déclarations préalables de travaux : avec 65 déclarations, l'année 2024 enregistre une baisse de 38%. Enfin 4 permis de démolition ont été accordés.

Les statistiques de l'espace France services témoignent d'une activité soutenue, avec un total de 1 484 accompagnements réalisés, soit une moyenne de 11 par jour. Les thématiques principales sont la citoyenneté (CNI, Passeport), le transport (immatriculation, permis de conduire) et l'habitat (prime énergie...). Ce chiffre reflète l'importance de cette structure dans l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives.



Enfin, le Conseiller Numérique a réalisé 542 accompagnements, dont 410 sous forme de médiations individuelles. Ces chiffres mettent en avant l'importance de l'accompagnement au numérique, essentiel pour favoriser l'inclusion digitale.

Concernant les permanences partenaires, l'Assistante sociale de la Maison de solidarité départementale, Mme Nathalie Collet, a soutenu 22 foyers de Sainte-Féréole entre juillet et décembre 2024. Ce chiffre met en évidence un besoin réel d'accompagnement social sur le territoire.



Le conciliateur de justice, Christophe Malfant, a traité 10 dossiers durant le second semestre, avec un taux de réussite de 81%, pour parvenir à un accord. Cette statistique illustre l'efficacité de la médiation judiciaire dans la résolution des litiges.

La Mission Locale, quant à elle, a accompagné 10 jeunes au cours de l'année 2024, avec un total de 81 entretiens, principalement axés sur l'emploi. Ces chiffres montrent un suivi approfondi et un engagement dans l'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes.

# Les manifestations



## CÉRÉMONIE DE LA BESSE SAMEDI 9 NOVEMBRE

Émouvante et poignante cérémonie de mémoire du massacre des résistants du Treuil et de la Besse, le 15 novembre 1943.

En présence des représentants de l'État, des corps des armées et de la gendarmerie, des anciens combattants, de la conseillère départementale Patricia Buisson représentant Pascal Coste président du conseil départemental de la Corrèze, de nombreux maires des communes voisines.

Suite à la lecture du livre de la mémoire par les enfants de CM2 de l'école de Sainte-Féréole, Monsieur le maire a une nouvelle fois engagé les habitants au nécessaire devoir de mémoire des faits historiques et à être dignes des valeurs pour lesquelles 18 jeunes maquisards ont donné leur vie.

La municipalité remercie les anciens combattants, les portes drapeaux, les élus et personnels, les enfants et enseignants des écoles de Sainte-Féréole pour leur participation active.



*Les représentants de l'État, des corps des armées et de la gendarmerie, des anciens combattants, Monsieur le maire et la conseillère départementale Patricia Buisson.*

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



A la suite de la lecture des messages de l'Union Française des Anciens Combattants par Denise Verlhac et du ministre des armées par Monsieur le maire, la cérémonie a été marquée par la présence des enfants des classes de CM1 et CM2 de l'école de Sainte-Féréole qui ont interprété avec brio la Marseillaise devant une importante assistance !



*Les élèves de l'école chantent la Marseillaise.*

## Visites théâtralisées de **SAINTE-FÉREOLE** les 23 Juillet et 13 Août

En partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire, deux visites théâtralisées ont été proposées au public qui a suivi les tribulations d'un directeur de casting. Une troupe de comédiens amateurs et bénévoles a fait redécouvrir la vraie et grande histoire de **SAINTE FEREOLE** tout en nous amenant dans des univers fantastiques, humoristiques ou plus dramatiques ! 2 h de spectacle et 7 tableaux qui ont permis aux petits et grands de découvrir ou redécouvrir l'histoire de la commune ; les enfants du centre de loisirs ont participé à cette aventure ainsi que des commerçants et des habitants du bourg !



Rendez vous cet été 2025 pour deux nouvelles représentations !

## Marchés des Producteurs de Pays Saison 2024

La saison 2024 s'est déroulée dans de très bonnes conditions avec 15 producteurs et artisans au rendez vous des 9 jeudis soirs festifs attirant en moyenne près de 800 personnes. Ce ne sont pas moins de 18 associations différentes et près de 150 bénévoles fédérés par la Flégeoise qui ont contribué à l'accompagnement festif des Marchés des Producteurs de Pays cet été !



La commune de Sainte-Féréole remercie l'ensemble des acteurs dont la parfaite collaboration est le ciment de la réussite du concept : les producteurs et la Chambre d'Agriculture, les Associations et les bénévoles et les services municipaux et élus impliqués.

## Les moments de convivialité ne manquent pas à La Résidence !



Récemment les habitants de La Résidence, la directrice de l'Autonomie, le personnel de l'Association Autonomie et le président et les administrateurs du CCAS ont partagé un moment détendu autour d'un verre de l'amitié.



Les enfants de l'accueil de loisirs ont rendu visite aux habitants pour une chorale de chant de Noël traditionnels.

## UN SPECTACLE DE NOËL MAGIQUE !

Début décembre, la célébration des fêtes de fin d'année a débuté à la Grande Salle de Sainte-Féréole qui a été le théâtre d'un spectacle de magie participative au cours duquel les enfants ont pu monter sur scène au côté du magicien de la Compagnie Cucico .

Ce spectacle co-financé par la Mairie de Sainte-Féréole et la coopérative de l'école a connu un vif succès auprès des 170 enfants du groupe scolaire en présence de Mme Soler, directrice , des enseignants, des personnels municipaux ATSEM et de parents qui ont accompagné le groupe.



*Spectacle de Noël de l'école*

## MARCHE DE NOËL



Malgré les intempéries, les artisans, les producteurs et les associations se sont mobilisés, dimanche 22 décembre, pour proposer un marché de Noël bien achalandé. Les visiteurs ont pu découvrir de nombreuses idées cadeaux mais aussi passer un bon moment de convivialité avec les possibilités de restauration et d'animations proposées par les associations. Les défilés de tracteurs, l'arrivée du père Noël, et les belles assiettes gourmandes ont réchauffé les corps et les cœurs !



*Arrivée du Père Noël*

## REPAS DE NOËL DE LA CANTINE

Isabelle et Lydia ont proposé le traditionnel repas de Noël aux enfants de la crèche et aux enfants des écoles maternelle et primaire .

Ce repas est toujours un moment agréable de partage qui forge des souvenirs aux enfants.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque est tenue par des bénévoles qui gèrent sur leur temps personnel le prêt, les commandes, l'ouverture. Grâce à elles, la bibliothèque accueille le public, les élèves de l'école voisine et contribue à donner le goût de lire, de découvrir la réalité et l'imaginaire.

Parmi les 500 abonnés (abonnement gratuit), on compte les 170 élèves de l'école. Le fonds affiche 7000 références, livres mais aussi livres audio, bandes dessinées, CD, DVD, revues. La bibliothèque a un fonds propre et achète régulièrement des nouveautés.

Un système d'échange avec la BDP de Tulle (bibliothèque départementale de prêt) existe ; il permet de répondre aux demandes que la bibliothèque ne peut satisfaire. Le lecteur a ainsi la possibilité d'aller sur le site <https://bd.correze.fr> pour voir la disponibilité d'un ouvrage qui pourra alors être commandé.

Les horaires d'ouverture au public sont : lundi de 15 h 30 à 17 h 30, le mercredi de 14 h à 16 h 30 et le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30. Les élèves de maternelle sont accueillis le vendredi matin et les jeudi et vendredi après-midi tous les quinze jours pour ceux de primaire.



*Anne-Marie, Sandrine, Margot, Christiane, Monique et Francine, vous accueillent et vous conseillent.*



*C'est dans cet espace coloré que les jeunes ont plaisir à lire.*

## CENT ANS !

De beaux moments avec nos centenaires en 2024 à l'occasion de leurs anniversaires :

- Le 22 décembre Mme PEYRIE du village de Sauvagnac, actuellement résidente de l'EHPAD « Les Grands Prés » d'Objat a fêté ses 100 ans avec sa famille et le personnel de la résidence.
- Mme MIGOT qui vit à son domicile à Guillemy avec sa fille a fêté quant à elle en septembre 2024 ses 101 ans.

Des élus de la commune leur ont rendu visite et leur ont transmis les vœux de la municipalité.

Nos meilleurs vœux les accompagnent en 2025 !



*Mme PEYRIE*

## CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX ELUS, PERSONNELS , ASSOCIATIONS ET GROUPES ASSOCIÉS



Le maire Henri Soulier a adressé ses vœux « aux forces vives de la commune » selon sa propre expression successivement aux élus, aux personnels de la commune et aux associations et bénévoles associés en ce samedi 4 janvier 2025.

Monsieur le maire a rappelé le « socle idéologique » de la gouvernance municipale, pas d'augmentation d'impôt, pas d'emprunt, capacité à dire non aux sollicitations personnelles et capacité d'analyse pour dire oui aux projets collectifs.

## REPAS DES AINES 19 JANVIER 2025

Près de 190 personnes ont répondu à la traditionnelle invitation de la municipalité pour un repas de début d'année réunissant les aînés.

Henri Soulier, maire, a souhaité les vœux du conseil municipal avec, en cette « année utile » la conduite de dossier structurant des immeubles et de la place Jacques Chirac , l'appui à la maison médicale et l'annonce de l'arrivée prochaine de deux médecins salariés à temps partiel sur 21h semaine ainsi que d'une secrétaire médicale à 1/2 temps avec une participation financière annuelle de la commune .

L'orchestre Lou Parça - Serge Conjad a animé l'après-midi avec un programme de variétés et d'accordéon autour d'un repas préparé et servi par les Garennes du Gour

Les plus courageux pouvaient aussi déguster en soirée la soupe à l'oignon des deux spécialistes Jeannine Hébrard et Maurice Golfier.



## SOIRÉE ENTREPRISES

La commune de Sainte-Féréole et l'agglomération de Brive invitent les acteurs économiques et porteurs de projets à une réunion d'informations liée aux aides économiques déployées par les collectivités pour les projets de création, de reprise ou encore d'investissements ou de recrutements.

Pour en savoir plus, un conseil, une prise de contact, une prise de rendez-vous rendez vous le mercredi 12 Mars prochain à partir de 19h00 à la salle du temps libre - Sainte-Féréole.

**AGGLO de Brive** **SAINT-FÉRÉOLE**

### INVITATION AUX ENTREPRISES DU TERRITOIRE FLÉGEOLOIS

**VOUS ÊTES UNE TPE OU UNE PME ?** **VOUS ÊTES COMMERÇANT OU ARTISAN ?** **VOUS INVESTISSEZ ?** **VOUS RECRUTEZ ?**

L'Agglo de Brive vous convie à une réunion d'information et d'échange sur les nouveaux fonds d'aide à l'activité économique.

Cet événement sera une excellente occasion de vous familiariser avec les différentes aides mises en place par l'Agglo de Brive et d'établir les contacts qui pourront vous aider dans votre démarche de financement.

**MERCREDI 12 MARS 2025**  
**19H00 - 20H30**

**SAINTE-FÉRÉOLE**  
**SALLE DU TEMPS LIBRE**  
**6 AVENUE DE LA BESSE**



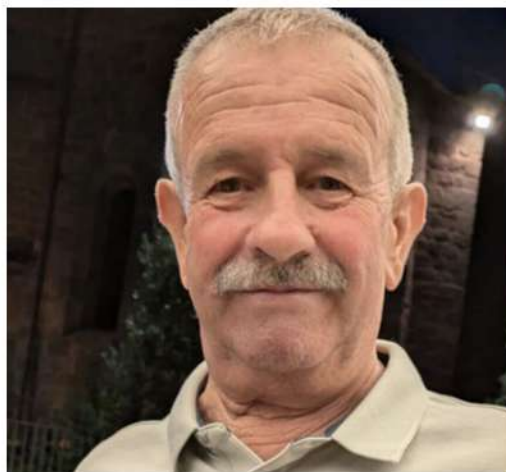
## Il nous a quittés, Christian Rol, un engagement auprès des autres

Émotion et tristesse se sont emparées de Sainte-Féréole au lendemain du 11 novembre avec l'annonce de la disparition brutale d'un enfant de la commune, Christian Rol.

Né au village de Laubeyrie il y a 71 ans, il ne l'a pas quitté et y a fondé une famille avec son épouse Françoise, leurs deux filles Sandrine et Céline. Tout à la fois sérieux, souriant, aimant le contact humain, l'engagement de Christian dans sa commune a été généreux.

A 16 ans, en 1969, il chausse les crampons à la société sportive de Sainte-Féréole. Il sera joueur jusqu'à ses 50 ans, puis il en deviendra trésorier pendant de nombreuses années, et enfin président de 2009 à 2010. Au service des autres, il est dans l'équipe à l'origine des repas des voisins à Laubeyrie, dans l'équipe de La Flégeoise, membre de l'Association des Donneurs de Sang ainsi que de La Rose des Vents.

Sa passion pour sa commune le conduit au Conseil municipal où il siège de 2014 à 2020. Il y exprimera son sens du bien commun sans parti pris, toujours dans la recherche de l'intérêt général. Membre actif de la Commission animation et développement local, il y développe son savoir-faire et le sens du collectif. Membre également de la Commission voirie, transport et bâtiments communaux, il participe aux échanges sur des dossiers importants comme l'aménagement de la place des marchés, le plan circulation de La Salesse et de Lajoinie, la construction de la maison de la nature, la rénovation du groupe scolaire. Son amour pour Sainte-Féréole et son respect de chacun font qu'il sera apprécié par tous les élus.



A son épouse, ses filles, ses petits-fils adorés, nous présentons nos sincères condoléances.

## TRAVAUX ÉQUIPE TECHNIQUE - INVESTISSEMENT MATÉRIEL

- Achat Epareuse: 57 600 € TTC
- Achat Berlingo électrique : 40 571 € TTC
- Reprise de l'ancienne Epareuse: 8 000 € TTC
- Location sur 60 mois. Loyer de 487 € TTC par mois

La commune s'est dotée d'une nouvelle épareuse plus fonctionnelle, plus maniable, permettant un meilleur confort de travail pour les techniciens. Depuis plusieurs semaines fin 2024 et début 2025, l'entretien des abords des voies communales et des villages est une priorité de travail de l'équipe technique.

La commune poursuit sa stratégie en matière de transition énergétique et de décarbonation avec le renouvellement de son parc automobile et la dotation pour les services techniques d'un véhicule utilitaire Berlingo électrique. Cette acquisition a bénéficié de la prime à la conversion et au bonus écologique qui étaient de 9 000€ venant en déduction du premier loyer.

L'équipe technique, après un temps de réorganisation et d'adaptation aux différentes missions, a engagé de nombreux travaux d'entretien des espaces verts et de voiries, de reprise de réseaux et de nettoyage des espaces communaux.



# Au sein des organismes intercommunaux

## INFORMATIONS DE L'INSTANCE AUTONOMIE DU CANTON D'ALLASSAC

Avec la création du service public départemental de l'autonomie l'instance de coordination d'autonomie du canton a transféré depuis le 1er janvier ses missions d'accueil et de coordination en faveur des personnes âgées et en situation de handicap au Département.

Concrètement le Département a mis en place un numéro unique - 05 55 19 19 19 - qui a d'ores et déjà permis sur les 6 premiers mois 2024, de répondre à plus de 2 000 appels provenant de personnes du canton d'Allassac.

Par ailleurs la coordinatrice Sabrina, toujours installée place Michel Labrousse à Allassac, accueille et va également au domicile des personnes pour répondre à toutes les demandes et besoins pour une vie à domicile. Une 2ème coordinatrice Sandrine a complété l'équipe depuis quelques semaines.

Autre information importante, le service mandataire qui permet à toute personne d'employer une aide à domicile avec toute l'aide administrative utile, a été réorganisé afin d'être pérennisé.

Ce service se développe désormais à l'échelle de 3 cantons- Allassac Lubersac et Treignac - en partenariat avec AIIDAH (Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et personnes Handicapées) dont le siège est à St Bonnet l'Enfantier.

Blandine, la responsable, a été recrutée à temps complet et peut ainsi répondre à vos besoins toute la semaine, du lundi au vendredi, pour vous permettre de trouver une aide à domicile à employer ou de travailler auprès d'une personne âgée. N'hésitez pas à la contacter au 06.15.26.60.98.

Ces évolutions ont amené les membres de l'instance de coordination autonomie à réfléchir à un nouveau nom plus adapté à la réalité de son activité. Elle prend le nom de « Coopération pour une vie autonome » et s'ouvre désormais aux 12 communes du canton (au lieu de 8) afin de développer des actions au bénéfice des seniors et personnes en situation de handicap du canton, en lien étroit avec les organismes financeurs.



## PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le Pays d'Art et d'Histoire a développé de nombreuses animations au profit de la commune :

- Des ateliers du patrimoine animés par M. Thomas Jacquement, médiateur culturel au Pays d'art et d'histoire ont permis de proposer à nos jeunes élèves de l'école : un atelier sur la découverte de la forêt, des sorties pédagogiques sur le train. Pour une vingtaine d'enfants de l'accueil de loisirs durant l'été, la participation à la visite théâtralisée en tant que figurants leur a permis de fabriquer des chevaux et des épées dont ils se sont servis pour jouer des soldats durant la scène d'attaque du château.
- Les Mardis 23 juillet et 13 août, deux visites théâtralisées ont été organisées à Sainte-Féréole par le Pays d'art et d'histoire, en partenariat avec la mairie. Elles ont accueilli respectivement 130 et 90 personnes. Durant deux heures, le public a suivi la déambulation d'un réalisateur fantasque sur le tournage de son prochain film d'aventure autour des personnages et des événements historiques de Sainte-Féréole. Mise en scène assurée par Séverine Garde-Massias de la compagnie Théâtre sur le fil. Le Pays d'art et d'histoire remercie l'ensemble des habitants du bourg ayant ouvert leurs portes ou prêté leurs balcons pour le bon déroulé de ce spectacle, ainsi que les bénévoles ayant participé à l'animation, en temps que comédiens ou techniciens.
- En septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, une vingtaine de personnes ont suivi Mme Denise Verlhac, habitante de Laubeyrie, pour une visite du village. Le groupe a découvert les richesses patrimoniales et historiques du lieu.



# Le coin des Associations

## LA FLEGEOLOISE

Très bel été 2024 autour de nos producteurs de pays : neuf soirées festives assurées par seize associations. Pas moins de 200 personnes du tissu associatif de Sainte-Féréole ont participé à la réussite de ces soirées. Le soleil, lui aussi, était de la fête.

Environ 1000 personnes tous les jeudis soir se sont installées autour de nos tables, ont dégusté les produits locaux et ont dansé sur la place des marchés jusqu'à 23 heures dans une ambiance sympathique, familiale au rythme de nos orchestres qui ont mis une ambiance de fou, à la grande joie des petits et des grands.



Au mois de novembre, nous nous sommes retrouvés autour d'un succulent buffet campagnard pour nous remémorer tous ces bons moments. Nous préparons activement l'été prochain et nul doute que ce sera encore une belle réussite grâce à l'implication de vous toutes et tous.

La Présidente, Brigitte OUFFAURE

## EXPRESSIONS

### Grande soirée théâtre à Sainte-Féréole

Après Marius, la compagnie Jean-Claude Baudracco revient et joue

### FANNY

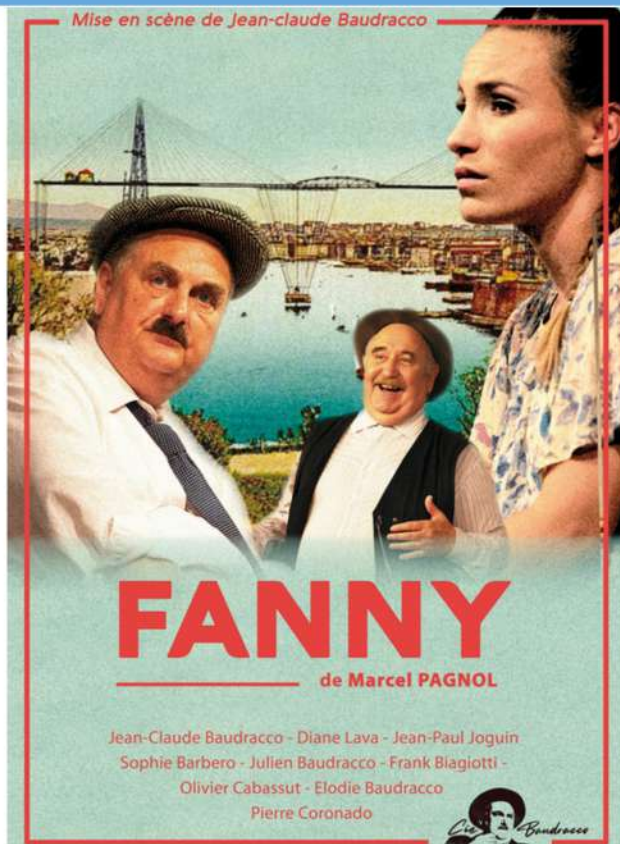
**SAMEDI 29 MARS 2025**  
**20 h à la Grande salle (stade)**

Tarif : 17 €  
Uniquement sur réservation  
par sms au 06.88.71.08.01

Pour ceux qui ne peuvent réserver par sms, une permanence est assurée à la salle du Temps Libre le samedi 22 février de 15 h à 18 h.

Projet de l'association : un atelier SCRAPBOOKING en soirée. Contactez Betty : 06.52.03.93.29

Le président, Eric VERNAT



## ASSOCIATION AUTONOMIE

Elle a été voulue et pensée par la municipalité pour mettre des salariés au service des habitants de la commune pour aider aux tâches ménagères du quotidien. Les trois salariées interviennent pour assurer le maintien à domicile de nos aînés, mais aussi pour les actifs qui souhaitent se libérer du temps (ménage, repassage, courses, aide à la préparation du repas).

Ce service bénéficie du dégrèvement d'impôts à hauteur de 50 % ; une attestation est fournie par l'association. De plus, certaines mutuelles peuvent prendre en charge une partie de la dépense si l'état de santé de l'affilié nécessite une aide à domicile.

Pour tous renseignements, Sonia RIBERROLLE, directrice de l'Autonomie, est à votre écoute au 05 55 86 03 62 ou par mail à [association.autonomie@gmail.com](mailto:association.autonomie@gmail.com).

La Présidente, Fabienne COURDURIÉ



## DONNEURS DE SANG

Toute l'équipe vous présente une belle et heureuse année 2025. Nous tenons à remercier les donateurs, qui, par leur geste, offrent un peu de vie aux malades.

### Bilan de l'année 2024

- 26/02 : 35 dons
- 18/07 : 22 dons
- 04/10 : 42 dons

### Dates 2025

- 09 janvier
- 12 mai
- 02 septembre
- 07 novembre



Baisse significative, mais nous comptons faire mieux en 2025. Les collectes ont lieu à la Salle du Temps Libre de 15 h 30 à 19 h.

Vous avez entre 18 et 70 ans révolu ? Vous pesez plus de 50 kg ? Vous êtes en bonne santé ? Bonne nouvelle, vous avez probablement un grand pouvoir, celui de sauver des vies en donnant votre sang !  
Sautez le pas et rejoignez-nous pour aider ceux qui en ont besoin. Vous pouvez donner jusqu'à 6 fois par an pour les hommes et 4 fois pour les femmes.

### Notre rôle de bénévole :

- Organiser la collecte
- Informer la population
- Accueillir et accompagner les donateurs
- Passer un bon moment de convivialité au moment de la collation

“Nous avons une pensée pour Christian , il avait rejoint notre équipe en 2023”

Martine PAGNON et toute l'équipe,  
Jeanine, Denise, Josy, Raymond, Sylvie, Suzy, Bernadette, Lucette, Gilbert

## COMITÉ DES FÊTES

Malgré un temps majoritairement pluvieux, le Comité des Fêtes a tout mis en œuvre pour illuminer l'année 2024 à travers ses différentes manifestations, en s'assurant que chaque événement se déroule dans les meilleures conditions possibles. Le bilan moral et financier des festivités, qualifié d'équilibré lors de l'assemblée générale du 14 décembre, a mis en évidence la mobilisation et le dynamisme de l'association quelques soient les conditions météorologiques et les ajustements organisationnels. Plus tôt, le 21 septembre, un déplacement à Salers, dans le Cantal, a permis de rassembler les bénévoles pour un moment de détente.

La saison festive 2024 du Comité des Fêtes s'est terminée sur une note sucrée et un temps toujours à l'image de l'année. Plusieurs bénévoles de l'association étaient à pied d'œuvre pour proposer des marrons chauds et du vin chaud, soigneusement préparés sur place lors du marché de Noël qui s'est tenu le dimanche 22 décembre.



Le calendrier des événements pour 2025 prend forme, avec des dates déjà fixées et des manifestations réparties tout au long de l'année. Le comité des Fêtes poursuit sa démarche d'innovation, que ce soit dans le choix des groupes musicaux ou des animations proposées :

- Samedi 22 février : Repas dansant – Soirée Farcidures animée par le groupe Fiesta 80 - Ambiance festive jusqu'au bout de la nuit
- Samedi 21 juin : Fête de la musique – Plusieurs groupes sont en cours de sélection, avec des styles variés allant du rock/blues au pop/rock en passant par la variété.
- Samedi 28 juin : Veillée de la Saint-Jean – Traditionnel feu de la Saint-Jean, avec un nouvel orchestre qui proposera un répertoire diversifié.
- Dimanche 29 juillet : Randonnée et Puces d'été à Santa Fé – trois nouveaux parcours de randonnée sont en cours de validation. Une reconnaissance est prévue prochainement.

Enfin, pour clore cette belle année festive, le Comité des Fêtes vous invite à noter dans vos agendas les dates du 12,13 et 14 septembre pour la fête votive. Notre équipe travaille activement sur le programme, qui vous sera dévoilé dans un prochain épisode.

Bien festivement,

Le Président, Jacques ROUHAUD

## SANTA FAIT DANSER

Samedi 19 octobre, l'association "Santa fait Danser" a réuni ses adhérents à l'Audace à Sainte-Féréole, en présence de Mme Goyaux représentant M. le Maire, pour son assemblée générale. Merci à la commune de nous ouvrir chaque semaine la salle de danse pour nos cours.

Vendredi 22 novembre, nous avons fêté comme il se doit l'arrivée du "Beaujolais Nouveau" avec nos adhérents, et dimanche 1<sup>er</sup> décembre, en collaboration avec "Les amis de Lulu" nous avons animé un après-midi dansant à Sainte-Féréole.

Les cours des mercredis et jeudis soirs animés par nos 2 professeures Aurélie et Céline se passent toujours dans une bonne ambiance.

Cordialement.

Le Président, Jérôme CHAPUT





## APE

### **L'Association des Parents d'Élèves : une machine à bonheur partagé !**

L'association des parents d'élèves de l'école de Sainte-Féréole, c'est avant tout une belle équipe de parents motivés, unie par l'envie de faire plaisir à nos enfants et de créer des moments inoubliables dans la convivialité et la bonne humeur.

Depuis la rentrée scolaire 2024-2025, les initiatives de l'APE ont rythmé la vie de notre commune. Tout a commencé avec la fête d'Halloween : ateliers ludiques, marche aux lampions à la tombée de la nuit et des montagnes de délicieux gâteaux préparés avec amour par les parents.

Les fêtes de fin d'année ont été un autre temps fort. Grâce à nos ventes de chocolats et de sapins de Noël, et à notre présence sur les marchés de l'Avent et de Noël, nous avons pu égayer cette période magique. Malgré une météo capricieuse, l'ambiance était joyeuse, et nous avons partagé avec les familles chocolats chauds, gaufres, soupe de potiron, croque-monsieur et bien d'autres gourmandises.

Moment phare : l'arrivée du Père Noël le 19 décembre ! Avec plus de 300 € de cadeaux offerts aux enfants de la garderie et un goûter gourmand pour tous, la magie a opéré, laissant des étoiles dans les yeux de nos petits. Les projets continuent ! Après les vacances de février, retrouvez-nous pour une vente de gâteaux, et notez bien la date de notre traditionnel loto le 24 mai 2025 à la grande salle : une soirée qui promet encore d'être mémorable.

Un immense merci à tous les parents, bénévoles et partenaires qui font vivre ces moments de bonheur. Pour nous contacter ou en savoir plus, rendez-vous sur notre page Facebook : [www.facebook.com/APESainteFereole](http://www.facebook.com/APESainteFereole) ou par mail : [ape.sainte.fereole@gmail.com](mailto:ape.sainte.fereole@gmail.com).

À très bientôt pour de nouveaux partages et sourires !

La présidente, Carmen MALEPEYRE



## SYNDICAT DES INITIATIVES

### **S.D.ZI, une association où on prend le temps de partager de bons moments**

L'année 2024 s'est achevée dans la convivialité et la bonne humeur. Tout au long de l'année, les ateliers ont beaucoup de succès.

Le lundi, scrabble en duplicate

Le mardi, généalogie

Le jeudi, couture et divers

Le dernier vendredi du mois, écriture

Le samedi, patchwork

Tous ces ateliers se déroulent dans une ambiance très sympathique

Le dimanche 09 mars 2025, nous allons passer un moment très agréable à Tulle en allant assister au spectacle du Cabaret du Trechà la Salle de L'Auzelou, Intitulé « Monet ? Monnaie ! » Rires en perspective !

Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre !

Bien cordialement,

La Présidente, Brigitte OUFFAURE





## MUSIQUE ON DANSE

Musique On Danse est une association qui a le plaisir de proposer d'une part des cours de danse pour les enfants de 4 à 17 ans et d'autre part des cours de pilâtes, gym et zumba pour les adultes.

L'assemblée générale s'est déroulée le vendredi 30 Août 2024, le bureau est composé de :

Sophie Golfier (présidente), Cécile Argvier et Morgane Boucherie (vice-présidents), Florence Cantin et Amandine Hospital (trésorière et trésorière adjointe), Julie Seringe et Cécilia Vieillefond (secrétaire et secrétaire adjointe) et tous nos membres actifs.

Pour cette saison 2024 2025, nous avons 7 cours de danse enfants, mais aussi :

1 cours de Gym : mardi de 19h00 à 20h00 avec Marion

2 cours de Zumba : mardi de 20h00 à 21h00 avec Marion et le vendredi de 19h à 20h avec Stéphanie (nouvelle prof qui nous a rejoint)

pilates : lundi 09h 10h avec Marion, 10h30 11h30 avec Florence, 20h15 21h15 avec Laëtitia (nouvelle aussi)

Mercredi 09h 10h avec Florence et 19h 20h avec Céline

Jeudi 19h 20h avec Florence

Noël est arrivé très vite, l'occasion de récompenser nos danseurs et danseuses d'un petit cadeau et de participer au marché de Noël organisé par la mairie.

La Présidente, Sophie Golfier.

### Programme des évènements pour 2025 :

15 Février : nous proposons une zumba kids animée par Marion avec le goûter offert pour tous nos petits adhérents ainsi que les frères et sœurs s'ils le souhaitent

21 Mars : Soirée pour nos adhérents adultes

05 Juillet : LE SPECTACLE de fin d'année très attendu par tous



## SOCIÉTÉ SPORTIVE DE SAINTE FÉRÉOLE

La société sportive de Sainte-Féréole a eu l'honneur d'avoir la visite du Père Noël en personne pour le plus grand plaisir de vos petits et grands !

À cette occasion, l'homme à la barbe blanche a remis aux 190 licenciés U7-U9-U11-U13-U15- Séniors Féminines- Seniors Masculin - Vétéran et dirigeants un sac à dos !

Le club en a profité pour offrir aux parents et conjoints un apéritif dînatoire pour les remercier de leur soutien et de leur présence depuis le début de la saison !

Encore un énorme merci aux dirigeants et bénévoles du club !

Les présidents, Fanny NOILLETAS et Thomas BOULANGIER



# Comptes rendus des conseils municipaux

Les délibérations sont consultables dans leur intégralité à la mairie  
ou sur le site internet de la commune [www.sainte-feréole.fr](http://www.sainte-feréole.fr)

## SEANCE DU 19 juillet 2024

### PRISE DE RANG POUR LE PROCHAIN ADJOINT A ÉLIRE SUITE A LA DÉMISSION DU 2ÈME ADJOINT

Le poste de 2ème adjoint au maire est vacant suite à démission acceptée par Monsieur le Préfet par courrier reçu le 05 juillet 2024. Il convient donc de désigner un nouvel adjoint.

Le Conseil Municipal DÉCIDE que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant, à savoir le rang de 2ème adjoint.

*UNANIMITÉ*

### ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT SUITE DÉMISSION DU 2ème ADJOINT

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant du 2ème adjoint qui doit être élu au scrutin secret à la majorité absolue.

Un candidat : Eric BOUYOUX

Majorité absolue : 8 voix

Eric BOUYOUX a obtenu 15 voix.

Le Conseil Municipal DECLARE M. BOUYOUX élu et le PROCLAME 2ème adjoint au maire.

### APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES DU 20 JUIN 2024

Parmi l'ensemble des compétences transférées lors de la création de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) au 1er janvier 2014 figurait la compétence « Action sociale d'intérêt communautaire » - sur son volet enfance jeunesse. Dans plusieurs communes de la CABB les Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) sont gérés par les services communautaires alors que dans d'autres communes c'est une gestion communale ou associative.

Afin d'harmoniser la gestion des ALSH sur l'ensemble du territoire de la CABB des travaux d'analyse et d'impact ont été menés qui ont abouti à une proposition de modification des statuts, actant notamment la rétrocession de cette compétence aux communes à compter du 1er septembre 2024. Ces travaux ont été présentés en Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) qui a rédigé un rapport sur l'évaluation des charges transférées suite à la restitution de la compétence ALSH, rapport qui doit être approuvé par l'ensemble des conseils municipaux de la CABB.

Le Conseil Municipal APPROUVE le rapport de la CLECT.

*UNANIMITÉ*

### ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION AUTONOMIE DE SAINTE-FEREOLE

Cette association, dont le siège social est situé à Sainte-Féréole (1 rue du Presbytère) a pour but l'aide à la personne et le soutien aux personnes âgées. Elle demande, au même titre que les autres associations de la commune, d'être accompagnée dans le développement de ses activités.

Le Conseil Municipal :

ACCEPTE d'octroyer une subvention de 7 000 euros à l'Association autonomie de Sainte-Féréole ;

*UNANIMITÉ*



## SEANCE DU 9 septembre 2024

### DECISION MODIFICATIVE

Augmentation des crédits "voirie communale" pour un montant de 5 000 € par diminution du même montant des crédits sur l'opération "travaux communaux".

UNANIMITÉ

### RECRUTEMENT AGENT CONTRACTUEL

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite à la mutation du responsable des services techniques, une déclaration de vacance d'emploi a été publiée pour recruter un nouveau responsable au grade d'agent de maîtrise principal. Cet emploi est à pourvoir au 1er octobre 2024.

Le Conseil Municipal DECIDE de recruter le responsable des services techniques à compter du 1er octobre 2024,

UNANIMITÉ

### CREATION DE DEUX EMPLOIS PERMANENTS

Il est nécessaire de créer deux emplois d'adjoint technique principal 2ème classe selon les conditions suivantes :

- agent d'entretien polyvalent au sein du service technique (entretien des bâtiments, de la voirie et de la chaussée, entretien des espaces publics, entretien des espaces verts ...) à temps complet (35 h 00) à compter du 19/11/2024

- agent d'entretien polyvalent (entretien ménager des bâtiments, surveillance des temps périscolaires et extrascolaires ...) à temps complet (35h00) à compter du 14/11/2024

Le Conseil Municipal DECIDE la création de ces deux emplois.

UNANIMITÉ

### MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL D'EMPLOIS PRESENTS AU TABLEAU DES EFFECTIFS

Compte tenu de nouveaux besoins, notamment avec l'augmentation des effectifs de l'école et l'arrêt de travail d'un des agents affecté à la restauration scolaire, il est nécessaire de redéfinir les affectations et la durée hebdomadaire de travail de chacun correspondant aux différents grades à compter du 16/09/2024 :

Adjoint technique principal 2ème classe : 17h30

Adjoint technique : 17 h 46

UNANIMITÉ

### CREATION DE DEUX EMPLOIS NON PERMANENTS POUR UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Il est nécessaire de recruter deux agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité à savoir :

- sur les temps périscolaires : une adjointe technique pour une durée hebdomadaire de 10 h 20 (hors périodes de vacances scolaires) à compter du 4 novembre 2024 jusqu'au 4 juillet 2025

- au service technique : un adjoint technique principal 2ème classe à temps complet (35h00) à compter du 16 septembre 2024 jusqu'au 18 novembre 2024.

UNANIMITÉ

### AMENAGEMENT DE LA PLACE PIERRE CHAUMEIL : ATTRIBUTION DES AMENDES DE POLICE PAR LE CD19

Par délibération du 6 mars 2023 le Conseil Municipal a engagé des travaux d'aménagement de la place Pierre Chaumeil pour un montant total de dépenses HT de 356 484,10 €.

Le Maire précise que tous les financements sont connus à ce jour. Cependant, il s'avère que le conseil départemental de la Corrèze peut, au titre de la sécurité routière, financer ce projet par les recettes provenant du produit des amendes de police.

Le Conseil Municipal SOLLICITE Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Corrèze à hauteur de 24 000€ au titre de la sécurité routière dont les recettes proviennent du produit des amendes de police,

## Plan de financement

Montant des dépenses HT - VRD aménagement urbains, aménagements paysagers et mobiliers et maîtrise d'œuvre :	356 484,10 €
Montant des recettes - subventions CD19, Agence de l'eau, fond vert et DETR	285 321,00 €
Reste à charge de la commune :	71 484,10 €

UNANIMITÉ

## RENOVATION DU BATIMENT DIT « MAISON CASADEI »

Par délibération du 15 Septembre 2023 le Conseil Municipal a décidé l'acquisition de la parcelle AP 16 sise au 5 avenue de la République pour la partie commerce située au rez-de-chaussée et au 2 Impasse des Carriers pour le logement situé à l'étage. L'acte d'achat a été signé. Il est proposé à l'Assemblée d'engager des travaux de rénovation et de confier la maîtrise d'oeuvre au bureau d'études FG ECO Floran Gaye. Le coût est estimé à 150 000€ HT, y compris les honoraires de maîtrise d'œuvre.

UNANIMITÉ

## AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES - MAISON DE L'ENFANCE

Suite au transfert de compétence entre l'Agglo de Brive et la commune de Sainte Féréole pour le service petite enfance une convention de mise à disposition de services de la commune (repas et interventions de l'équipe technique) a été signée pour une durée de 10 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2022, reconduite jusqu'au 30 juin 2024.

Afin de réactualiser la convention, il est proposé de la renouveler par voie d'avenant pour une durée de 6 mois à compter du 1er juillet 2024 jusqu'au 31 décembre 2024.

Pour information, depuis le 1er janvier 2024, le coût unitaire d'un repas est de 6,02€ et d'une heure d'intervention des services techniques de 35,50€.

Le Conseil Municipal, APPROUVE le renouvellement de la convention de mise à disposition des services communaux à l'Agglo dans les mêmes conditions que la précédente convention.

UNANIMITÉ

## CESSION PELLE LIEBHERR

Il est proposé au Conseil Municipal de vendre la pelle de marque Liebherr qui n'est plus utilisée par les services techniques au prix de 4 500€.

UNANIMITÉ

## SEANCE DU 29 novembre 2024

### DECISION MODIFICATIVE

Augmentation des crédits "mobiliers divers" pour un montant de 4 500 € par diminution du même montant des crédits sur l'opération "autre matériel de transport".

UNANIMITÉ

### TARIFS PRESTATIONS COMMUNALES

Il est proposé à l'Assemblée de réviser les tarifs des prestations communales. Chaque commission concernée s'est réunie afin de faire des propositions. Le Maire présente l'ensemble des propositions (à retrouver sur le site internet de la commune ou sur le registre des délibérations au secrétariat de mairie) : restaurant scolaire, garderie périscolaire, accueil de loisirs sans hébergement, location des salles.

Ces tarifs seront applicables à compter du 1er janvier 2025. Le Conseil Municipal APPROUVE les nouveaux tarifs et RAPPELLE qu'en ce qui concerne les locations, toute demande doit être faite en amont auprès du secrétariat de mairie, que la location est effective une fois l'imprimé de réservation signé par l'élu, qu'un état des lieux contradictoire est établi entre la commune et le locataire avant et après la location.

UNANIMITÉ

### CONVENTION CREDIT AGRICOLE : MAINTIEN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE BILLETS

Le Maire a rencontré le Directeur de l'Agence du Crédit Agricole de Malemort qui propose de signer une nouvelle convention pour le maintien du distributeur automatique de billets (DAB) dans les mêmes termes que la convention initiale, à savoir une participation de la commune à hauteur de 2 000€ par an pour une durée de 4 ans. Le Maire précise qu'un DAB sur le territoire de la commune présente un intérêt tant social qu'économique.

UNANIMITÉ

## **REFECTION DE L'EGLISE : PLUS-VALUE PORTAIL OUEST**

Ce portail a été déposé afin de procéder à sa restauration et il s'avère que l'état de dégradation des bois ne permet pas de réaliser une restauration pérenne. L'entreprise Malbrel Conservation propose de fabriquer un portail neuf en copie de l'existant et a établi un nouveau devis qui s'élève à 18 054,00€ HT. Après déduction du montant initialement prévu pour la restauration qui était de 7 915€ HT, la plus-value s'élève à 10 139 € HT, soit 12 166€ TTC. Le Conseil Municipal EMET un avis favorable à la fabrication d'un portail neuf, SOLLICITE Monsieur le Président du CD19 afin d'obtenir une subvention complémentaire de 6 100€ en redéployant des crédits inscrits au Contrat de Solidarité Communale 2023-2025 et FIXE le plan de financement comme suit :

Montant des dépenses TTC - Travaux de menuiserie entreprise MALBREL et travaux d'électricité entreprise ADELSE :	<b>57 766 €</b>
Montant des recettes - subvention CD19, FCTVA	<b>38 375 €</b>
Autofinancement :	<b>19 391 €</b>

*UNANIMITÉ*

## **PREVOYANCE SOCIALE COMPLEMENTAIRE : VOLET PREVOYANCE**

La réforme de la protection sociale complémentaire dans la fonction publique, instaurée par l'ordonnance n° 2021-175redéfinit la participation de l'employeur au financement des garanties de la protection sociale complémentaire de ses agents. La participation de l'employeur devient obligatoire à compter du 1er janvier 2025 dans le domaine de la prévoyance (maintien de la rémunération des agents dans le cadre d'une incapacité de travail, d'une invalidité, d'une inaptitude ou de décès).

Le Conseil Municipal DECIDED'adhérer à la convention de participation dans le cadre de la protection sociale complémentaire, domaine de la prévoyance, portée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Corrèze à compter du 1er janvier 2025 ; fixe le montant de la participation financière à 7 euros par mois pour les agents adhérents au contrat collectif issu de la convention de participation - volet prévoyance, et approuve le versement mensuel de la participation financière fixée à compter du 1er janvier 2025 aux agents adhérents au contrat prévoyance issu de la convention de participation employés quel que soit leur statut (fonctionnaires, stagiaires, agents contractuels (droit public ou droit privé)) et le prélèvement mensuel sur rémunération des cotisations pour les agents concernés ;

*UNANIMITÉ*

## **CREATION POSTE ATSEM - Grade ATSEM Principal de 2ème classe**

Pour tenir compte de l'évolution des missions assurées par un agent titulaire du grade d'adjoint d'animation principal de 2ème classe, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée la création de l'emploi suivant : ATSEM principal de 2ème classe - catégorie C - temps non complet (27,82 heures)

Le Conseil APPROUVE et CHARGE le Maire de procéder à la nomination de l'agent sur ce poste.

*UNANIMITÉ*

## **CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT**

Il est nécessaire de créer un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet (27h15) pour assurer la surveillance et l'animation des temps périscolaires et extrascolaires ainsi que des tâches de nettoyage des locaux à compter du 02/02/2025

*UNANIMITÉ*

## **CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT**

Il est nécessaire de créer un emploi d'agent de maîtrise à temps non complet (30,51h) pour occuper des fonction d'ATSEM, assistant spécialisé des écoles maternelles pour assister les enseignants du cycle préélémentaire, à compter du 02/02/2025.

*UNANIMITÉ*

## **ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES DE VIANDES FRAICHES PORC, VOLAILLES ET CHARCUTERIE**

Le lycée Georges Cabanis propose aux communes d'adhérer au groupement de commandes de viandes fraîches porc, volailles et charcuterie qui regroupe une trentaine d'établissements.

Il nous est proposé d'adhérer à ce marché à compter du 1er janvier 2025; ce marché a le même modèle que le groupement de commandes des produits laitiers et avicoles que la commune a rejoint depuis le 1er janvier 2024.

Le Conseil Municipal ADHERE au groupement de commandes des viandes fraîches porc, volailles et charcuterie et DESIGNNE un élu titulaire et un élu suppléant qui pourraient être invités à siéger à la commission d'appel d'offre avec voix consultative, compte tenu que la commission d'appel d'offres du groupement est celle du coordonnateur :

\* Madame Fanny CHARLOT en tant que titulaire,

\* Monsieur Éric VERNAT en tant que suppléant,

*UNANIMITÉ*

## **CONVENTION CADRE MISE A NIVEAU DES AFFLEURANTS ASSAINISSEMENT**

Chaque année, la commune, en tant que gestionnaire de voirie, met en œuvre des travaux d'entretien et/ou renouvellement des revêtements sur son réseau routier. La majeure partie des réseaux d'assainissement et les affleurants associés (bouches à clé, tampons, regards, etc.) exploités par l'Agglo de Brive se trouvent dans l'emprise des réseaux routiers et sont donc potentiellement impactés par les travaux opérés par la commune. La bonne accessibilité aux organes de visite et de manœuvres situés sous ses affleurants sur chaussée constitue un enjeu majeur pour les services d'assainissement.

Il est donc proposé de contractualiser avec l'Agglo de Brive une convention permettant de déterminer les modalités d'exécution et de financement de ces prestations, qui sont à la charge des services d'assainissement.

*UNANIMITÉ*

## **PRISE EN CHARGE PAR L'ETAT DES AESH SUR LE TEMPS MERIDIEN**

La loi Vial n°2024-475 du 27/05/2024 vise à la prise en charge par l'Etat de l'accompagnement humain des élèves en situation de handicap durant le temps de pause méridienne. Il revient dorénavant au recteur d'académie de décider du principe et des modalités de l'accompagnement humain durant la pause méridienne suivant les besoins particuliers de chaque élève analysés en tenant compte des éventuelles recommandations émises par les différentes structures concernées. L'intervention des AESH (Aide ..... ) pendant le temps de la pause méridienne se déroule dans le cadre des missions et activités prévues par leur contrat de travail. A ce jour, l'école de Sainte Féréole a deux AESH attribuées sur le temps scolaire mais les services de la DSDEN ne les ont toujours pas déployées sur le temps méridien. Le maire demande aux services de l'État d'appliquer la loi n°2024-475 permettant ainsi à chaque enfant d'avoir le soutien nécessaire.

*UNANIMITÉ*

## **PARTICIPATION FRAIS DE SCOLARITE - COMMUNE DE MALEMORT**

La commune de Malemort présente un listing des enfants résidant sur la commune de Sainte Féréole et scolarisés dans les établissements scolaires de Malemort.

Le Conseil Municipal EMET un avis favorable pour la participation aux frais de scolarité des enfants pour lesquels soit le Maire a accordé une dérogation suite à une prescription médicale, soit parce que l'enfant a commencé sa formation élémentaire à Malemort et EMET un avis défavorable pour la participation aux frais de scolarité d'un enfant en garde alternée, compte tenu que ce cas de figure n'est pas une condition de participation au titre de l'article L212-8 du Code de l'éducation.

## NAISSANCES



- Jade EDOM, née le 17 juillet 2024  
de Paul EDOM et Laura DELSOL
- Arthur, Antoine SOULIER, né le 27 juillet 2024  
d'Adrien SOULIER et Charlen LOPEZ
- Alma, Ana DUFAURE, née le 18 août 2024  
d'Étienne DUFAURE et Léa GUICHARD
- Arya, Marie, Virginie HADDOUCHE KAUS, née  
le 17 septembre 2024  
de Stephen HADDOUCHE et Morgane KAUS
- Ezra, Laurent CARIOU, né le 19 septembre 2024  
de Yann CARIOU et Maëva EL OUAFI
- Soline, Alix DAVID, née le 21 octobre 2024  
de Benjamin DAVID et Amélie MARCHESSEAU

## DECES



- Mme Jeanine ESTER, née LAVAL, 84 ans  
24 juillet 2024
- M. Roger PIALEPORT, 82 ans  
7 août 2024
- M. Christian ROL, 71 ans  
11 novembre 2024
- M. René BARRES, 82 ans  
26 novembre 2024
- M. Lucien DELMOND, 64 ans  
15 décembre 2024

## MARIAGES



- M. Alexandre MOREL et Mme Marion NIEPCERON  
20 juillet 2024
- M. Aurélien DELPY et Mme Marjolaine MANIÈRE  
17 août 2024
- M. Thomas DO VALE et Mme Clémence PESTOURIE  
7 septembre 2024
- M. Serge VERLHAC et Mme Martine CARRIÈRE  
5 octobre 2024

### Bulletin municipal n°50

Directeur de la Publication : Henri SOULIER, Maire  
Comité de Rédaction : Bernadette BLANCHARD, Nicolas JAUBERT, Eric BOUYOUX, Patricia BUISSON, Eric VERNAT,  
Claire PIEDNOIR DE RESSEGUIER  
Crédit Photographique : Mairie de Sainte-Féréole et les associations citées, Canva, SIRTOM de Brive, Henri Meijer.  
Impression : Les imprimeurs Corrégiens, Cette brochure est imprimée sur du papier certifié PEFC 10-31-3162.  
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées [pefc-france.org](http://pefc-france.org)



# Numéros Utiles

## MAIRIE

05 55 85 78 00  
Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30  
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h  
Samedi : 8h30 à 11h - Fermée le samedi en juillet et août

## Espace France Services / Agence postale communale

05 55 24 36 83  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h  
Mercredi : 13h30-17h  
Samedi : 8h30-12h - Fermé le samedi en juillet et août

06 79 15 07 24  
Conseiller numérique sur rdv

05 55 86 03 62  
La Résidence - 1 rue du Presbytère  
Association Autonomie

05 55 85 78 53  
École primaire / Garderie

09 79 25 73 77  
École maternelle

05 55 22 73 87  
Centre de loisirs

05 55 92 25 32  
Bibliothèque

05 55 29 45 10  
Syndicat des Eaux du Maumont

05 55 17 65 10  
SIRTOM

## Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

05 55 74 08 08  
Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat

05 55 74 10 11  
Service Assainissement

05 55 17 77 20  
Service de gestion comptable

06 25 54 22 81  
Déchetterie Malemort

Ouverte tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h

## MAISON MÉDICALE

### Médecins

05 55 24 04 42  
Docteur Claire CAILLONNEAU

05 19 99 26 30  
Docteur Henri PARAUD

Docteur Philippe DESBREST

Les docteurs Paraud et Desbrest débutent leurs consultations le 4 mars

05 55 85 65 91  
Infirmières

Mmes THOMAS, NESPOUX, VIEILLEFOND

### Orthoptiste

06 11 90 29 46  
Mme Eleonore SALESSE

### Podologue

05 55 22 17 28  
Mme Caroline DELPY TANTON

### Psychiatre

06 69 74 17 84  
Docteur Antoine EDOU

### Psychologue

06 82 10 76 83  
Mme Laure CASTAGNE

## SANTÉ DANS LE BOURG

### Pharmacie

05 55 85 68 72  
Mme Emmanuelle COUDERC

### Kinésithérapeutes

05 55 22 15 54  
M. Ionut FLOREAT

06 10 33 25 56  
Mme Oana -Mihaela ROSU

## Corrèze Autonomie

05 55 19 19 19  
Un numéro d'appel unique 24h/24 et 7j/7  
correzeautonomie@correze.fr  
Service mandataire du canton d'Allasac

## Maison d'Accueil Spécialisée

05 55 85 66 43

## Assistante sociale Maison de solidarité départementale

05 19 07 81 31  
Mme Nathalie COLLET  
présente à l'Espace France Services  
les 2e et 4e mardis du mois (sur rendez-vous)

## Conciliateur de justice sur rdv

06 74 96 35 94

## Mission Locale

05 55 17 73 00  
Permanence à l'Espace France Services  
tous les 1ers lundis de chaque mois (sur rendez-vous)

## MSA

05 44 00 04 04

## France Alzheimer

05 55 17 70 76

## TRANSPORT A LA DEMANDE

### - par le CCAS de Sainte-Féréole

Transport pris en charge par le CCAS Pour les personnes âgées de plus de 65 ans de la commune et n'ayant pas de véhicule ou ayant des difficultés à se déplacer. Déplacement sur la commune (dans la limite de 12 km aller/ retour) ou sur Brive ou Tulle pour un rendez-vous médical ou administratif (dans les limites d'un déplacement par semaine et de 90 € par déplacement).

Le montant de la prise en charge du taxi (2,70€) reste à la charge de l'utilisateur.

### - par l'Agglo de Brive

Tout public, pour en bénéficier vous devez appeler la veille du jour du départ avant 14h au 05 55 74 20 13.

L'hôtesse vous précisera l'heure du départ en fonction de votre déplacement. Ce service est mis en place les mardis et jeudis après-midi. Le prix du transport est de 2,70€ l'aller-retour.

### - par les compagnies de taxi

06 16 62 80 23  
Activ'taxi  
05 55 27 98 23  
Taxi Géraudie

## SECOURS

05 55 85 69 50  
GENDARMERIE DE DONZENAC  
18 ou 112  
SAPEURS POMPIERS  
SMUR 15  
POLICE SECOURS 17

## MARS

- mercredi 12 : Soirée entreprises - Salle du Temps libre à 19h
- samedi 15 : SSSF - Loto - Grande salle à 20h
- samedi 29 : Expressions - Théâtre avec Fanny de Marcel Pagnol - Grande salle à 19 h

## MAI

- lundi 12 : Donneurs de sang - Collecte de sang - Salle du Temps Libre
- dimanche 25 : APE - Loto - La Grande Salle
- samedi 31 : Expressions - Exposition de l'atelier Aquarelles - Salle du Temps libre

## JUIN

- samedi 21 : Comité des fêtes - Fête de la musique Place du marché
- dimanche 15 : Expressions - Chorale le « Grand chœur » - La Grande salle à 17 h
- samedi 28 : Comité des fêtes - Veillée de la St Jean à la Grande Salle

## JUILLET

- Tous les jeudis à partir de 17 heures : Marchés des producteurs de pays - Place de l'Église
- samedi 5 : Musique on Danse - Spectacle de fin d'année - La Grande Salle
- dimanche 7 : Expressions - Sainte-Féréole fait Montmartre 2.0 dans le bourg
- dimanche 29 : Comité des fêtes - Randonnées et puces d'été - Le bourg

## AOÛT

- Tous les jeudis à partir de 17 heures : Marchés des producteurs de pays - Place de l'Église

## SEPTEMBRE

- mardi 2 : Donneurs de sang - Collecte de sang - Salle du Temps Libre
- vendredi 12, samedi 13, dimanche 14 : Comité des fêtes - Fête votive place du marché
- 3ème week-end de septembre: Petit Patrimoine - Fête de la batteuse et du patrimoine rural

Cet agenda est évolutif

À suivre sur le site internet de la mairie [www.sainte-fereole.fr](http://www.sainte-fereole.fr), la page officielle, le groupe Facebook et sur les panneaux lumineux d'information.

# 2025

## Numéro 50 ! 29 ans du Bulletin

